



Appel à

Mission d'appui artistique au sein du groupe EPHESE

Proposition d'une résidence-mission lancée en direction d'un artiste **de tout domaine d'expression artistique** interrogeant la notion de **la rencontre** au bénéfice des publics et des professionnels du groupe EPHESE sur la période **du 28 janvier au 12 avril 2019**.

Date limite de dépôt de candidatures :

9 novembre 2018

Qu'est-ce qu'une mission d'appui artistique (Mi. A.A.) ?

La mission d'appui artistique est initiée à des fins de démocratisation culturelle et plus particulièrement d'éducation artistique et culturelle.

Elle est appelée à venir soutenir tout un réseau de professionnels ayant en charge ou la responsabilité de personnes en situation de handicap, pour mener à bien des actions de pratiques artistiques et culturelles. Elle est essentiellement destinée à fédérer un tel réseau autour d'une présence artistique, en l'invitant à s'approprier cette dernière, collectivement et durablement, puis à en démultiplier les apports auprès de son public de référence.

Elle prend la forme d'une résidence-mission, c'est-à-dire d'une pleine présence d'un artiste, au cours de laquelle une intense diffusion de son œuvre déjà accomplie est envisagée.

Le réseau plus particulièrement concerné ici, est celui que constitue les équipes éducatives du groupe EPHESE¹ accompagnant des publics en situation de handicap.

La résidence-mission :

Pour l'artiste-résident(e), il s'agit de s'engager dans une démarche de démocratisation culturelle donnant à voir et à comprendre la recherche artistique qui l'anime, ainsi que les processus de création qu'il met en œuvre (réflexions, expérimentations, réalisations).

Une résidence-mission ne se confond nullement avec une résidence de création puisqu'il n'y a ni enjeu de production, ni commande d'œuvre. De nature clairement artistique, la résidence-mission s'appuie sur des formes d'intervention ou d'action très variées, différenciant toutefois des traditionnels ateliers de pratique artistique régis par un tout autre type de cahier des charges et aux finalités différentes.

Elle se décline en 2 phases :

1/ Rencontres avec l'ensemble des professionnels de l'IME la Tombelle et du SESSAD de Saint-Quentin².

Prévues en début de résidence et pouvant revêtir des formes très variées, elles permettront à l'ensemble des professionnels d'appréhender avec l'artiste-résident(e) la manière, sensible et inventive, dont ils aimeraient faire percevoir sa présence ainsi que celle de son œuvre aux publics qu'ils accompagnent.

C'est à l'occasion de cette première phase que commence à s'élaborer conjointement ce que l'on appellera un geste artistique, tout en identifiant plus précisément le contexte d'exercice des professionnels associés et ses différents degrés d'implication possible.

2/ Réalisation d'actions à mener en direction de leurs publics de référence.

Ces actions, gestes artistiques, sont issues de la démarche artistique propre à l'artiste-résident(e) et destinées à en favoriser la familiarisation ou la proximité.

Elles permettront au plus grand nombre d'acquiescer une expérience originale et sensible de son processus de création. Les gestes artistiques peuvent être, selon le cas, participatifs ou pas, spectaculaires ou modestes, jouant de l'effet de surprise ou, au contraire, très annoncés, etc.

Ils pourront se déployer aussi bien au sein d'une unité, d'un service, que dans des espaces communs, afin d'allier des temps de rencontres et d'échanges spécifiques et d'autres plus transversaux.

¹ EPHESE : établissement public handicap éducation soins emploi

² IME : institut médico-éducatif / SESSAD : service d'éducation spéciale et de soins à domicile

La résidence-mission repose sur :

- **une action de diffusion de l'œuvre existante.** Les établissements concernés s'engagent à faciliter la réalisation de toutes formes et modes de monstration imaginés, en lieu dédié ou non.
- **quelques actions de médiation** facilitant ou prolongeant l'appropriation des œuvres présentées et privilégiant les échanges inter-personnes, interservices, intergénérationnels. Ces actions sont pensées, si possible, comme pouvant être démultipliées de par l'implication particulière des professionnels du médico-social.
- **quelques actions de pratiques artistiques collectives ou participatives** dont la finalité ne peut-être la réalisation de productions lourdes et pérennes. L'enjeu étant avant tout celui d'un questionnement, via une pratique active, quant au statut de l'art dans l'espace public ou dans l'espace professionnel.

Objet et enjeux

Avec le soutien de la DRAC et de l'ARS Hauts-de-France, dans le cadre du programme Culture-Santé, le groupe EPHESE souhaite expérimenter une MiAA au sein de l'IME la Tombelle et du SESSAD de Saint-Quentin.

Les enjeux de cette résidence-mission sont de :

- favoriser l'accès à l'art et à la culture des publics accueillis, de leurs familles et des professionnels ;
- sensibiliser tous les usagers au processus de création d'un artiste ;
- s'interroger collectivement/de façon transversale sur la thématique de la rencontre ;
- fédérer les professionnels autour d'un projet artistique commun ;
- poser un regard sur les différentes rencontres que peuvent faire les usagers en situation de handicap avec leur environnement, dans la cité.

Il est donc recherché, via cette proposition, un artiste professionnel **de tout domaine d'expression artistique**, dont la démarche, inscrite dans le champ de la création contemporaine, est régulièrement traversée par la question de **la rencontre**.

Cette thématique a été imaginée en prenant appui sur une réflexion portée en équipe et qui pourrait se traduire par ces premières questions :

- *Quelle peut être la rencontre entre un artiste, le public accueilli et les professionnels des établissements ?*
- *Que signifie une rencontre pour chacun, quelles sont les différentes définitions ?*
- *Comment les rencontres peuvent-elles participer au parcours de vie ?*
- *Quelles expériences tirer des différents types de rencontres ?*
- *Quel regard porte-t-on les uns sur les autres ?*

Eléments organisationnels et financiers

La durée de la résidence-mission est de **10 semaines consécutives à temps plein, du 28 janvier au 12 avril 2019**, compte tenu de la fermeture des établissements du 18 au 22 février.

Des temps de coordination sont prévus afin d'accompagner l'artiste-résident dans la découverte des lieux, de veiller aux bonnes conditions de son séjour et de son travail et d'organiser techniquement la résidence-mission.

Afin de piloter et de suivre la résidence sur la période identifiée, sont désignés :

- un comité de pilotage ;
- un coordinateur général ;
- un référent opérationnel désigné au sein de chaque structure d'accueil qui constitue l'instance de référence de l'artiste et assure le rôle d'interface avec l'ensemble des professionnels.

Leur identification est précisée en **annexe**.

Le budget maximal disponible pour cette MiAA (salarial de l'artiste - toutes taxes, charges et cotisations comprises) est de **12 500 €**. Ce budget a été rendu possible grâce à une subvention émanant de l'Agence régionale de santé et de la Direction régionale des affaires culturelles.

L'artiste retenu est autonome en matière de déplacement. Il est de préférence, détenteur d'un permis de conduire en cours de validité et dispose d'un véhicule personnel. Il maîtrise l'usage oral de la langue française.

Une partie des frais annexes liés à la mission (déplacements spécifiques éventuels, déplacements entre les établissements d'accueil, repas, petit matériel et/ou consommables) peut être pris en charge par le groupe EPHESE sur accord explicite préalable de cette dernière, le cas échéant dans le cadre d'une convention de partenariat.

Contexte

Présentation de l'association gestionnaire : le groupe EPHESE

Né par regroupement de deux entités publiques du territoire de l'Aisne au 1^{er} janvier 2012, l'Etablissement Public Handicap Education Soins Emploi (E.P.H.E.S.E) est entré dans une phase de progression et de développement. Le groupe a ainsi structuré ses activités en pôles, renforcé les lignes de management, organisé ses fonctions transversales et donné une lisibilité à cinq ans en formalisant un CPOM³ de 2015 à 2019.

Ainsi l'action médico-éducative menée par le groupe EPHESE tend à promouvoir l'autonomie et la protection des personnes, la cohésion sociale, l'exercice de la citoyenneté, à prévenir les exclusions et à en corriger les effets.

Les établissements concernés par le projet :

L'IME le Tombelle et **le SESSAD** accueille et accompagne 120 enfants et adolescents, présentant une déficience intellectuelle avec ou sans troubles associés ainsi que des enfants présentant des troubles du spectre autistique (TSA).

Le personnel est constitué d'équipes éducatives, thérapeutiques et pédagogiques.

³ CPOM : contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens

Candidature

Pour faire acte de candidature dans le cas où cette proposition vous intéresse, il vous suffit d'adresser avant le 9 novembre 2018 :

- une lettre de motivation faisant état d'une bonne compréhension du présent cahier des charges ;
- un curriculum vitae ;
- un dossier artistique ;
- un extrait de casier judiciaire (volet 3) - *spécifique au contexte d'intervention liée à l'enfance et à la petite enfance.*

Ces éléments sont à transmettre en format PDF par mail (n'excédant pas 10 Mo) aux adresses suivantes : lydia.cleda@ephe02.fr et claire.gouelleu@ars.sante.fr. Merci de préciser dans l'objet du mail : MIAA groupe EPHESE / Nom – Prénom du candidat

La commission de sélection, composée des membres du comité de pilotage, sera en mesure d'annoncer le nom de l'artiste retenu le 7 décembre 2018.

Annexes

Composition du comité de pilotage

- Mme Cléda Lydia, responsable de site à l'IME ;
- Mme Baton Lucie, éducatrice spécialisée à l'IME ;
- Mme Mouet Ludivine, monitrice-éducatrice à l'IME ;
- Mme Laude Stéphanie, éducatrice spécialisée au SESSAD ;
- Trois usagers ;
- En qualité de membres invités, Mme Gouelleu Claire, chargée de mission DRAC/ARS Hauts-de-France, et Mme Ardouin Audrey, son adjointe.

Coordinatrice générale

- Mme Cléda Lydia, responsable de site à l'IME ;

Référentes opérationnelles

- Mme Baton Lucie, éducatrice spécialisée à l'IME ;
- Mme Mouet Ludivine, monitrice-éducatrice à l'IME ;
- Mme Laude Stéphanie, éducatrice spécialisée au SESSAD.